

COUVER_08 - Amélioration des jachères

FEADER

Présentation du dispositif

- L'aide COUVER_08 soutient les exploitants agricoles qui améliorent la localisation de leurs parcelles en jachère agricole ainsi que le choix des couverts à y implanter. Il s'agit de mettre en place ces parcelles en jachère :
 - sur des territoires à enjeu "eau", afin de limiter les phénomènes érosifs et le lessivage des intrants (objectifs lutte contre l'érosion et qualité des eaux),
 - sur les territoires à enjeu "biodiversité" pour répondre aux exigences spécifiques d'une espèce, d'un groupe d'espèces à protéger dans un objectif de maintien de la biodiversité, ou au développement des insectes pollinisateurs et auxiliaires de culture.
- L'objectif est de mettre en place ce type de couvert sur des surfaces supplémentaires par rapport aux couverts exigés dans le cadre de la conditionnalité (bonnes conditions agricoles et environnementales), du verdissement et des bandes enherbées rendues obligatoires, le cas échéant, dans le cadre des programmes d'action en application de la Directive Nitrates.
- L'aide finance les surcoûts et les pertes de revenus liés au respect des engagements.
- Cette aide est mise en place dans le cadre du FEADER.

Montant de l'aide

- L'aide est calculée en € par hectare et par an. Son montant varie selon les régions ou les départements.

Critères complémentaires

- Données supplémentaires
 - › Lieu d'immatriculation
 - › Registre agricole
 - › Conditions d'accès
 - › Conditions de durée